

Conseil d'école élémentaire du 30 mars 2010

Notes des délégués des parents d'élèves

Présents:

- la directrice de l'école (Mme Lespine) et l'équipe enseignante,
- les représentants de la mairie (M. Giraud, Mme Millon, Mme Dro),
- le Délégué Départemental de l'Education Nationale,
- les représentants des parents (C.Arnaud, C.Barbe, B.Bouret, I.Lacau, E.Licken, S.Mateo, C.Mounier, S.Parchina, A.Provost, F.Raymond-Ferraro, JC.Royer)

Notes prises par les délégués des parents, en particulier sur les questions des parents, et envoyées à l'école pour inclusion/intégration dans le compte rendu.

Points à l'ordre du jour ordinaire:

- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)**
 - Ce document de l'école est élaboré pour faire face aux risques majeurs auxquels nos élèves peuvent être confrontés (sachant que notre groupe scolaire n'est pas vraiment situé en zone à risque majeur).
 - La mairie de St Martin d'Uriage a adopté son Plan de prévention des Risques (P.P.R.) en 2004. Ce plan identifie toutes les zones à risque naturels de la commune: notre groupe scolaire n'est pas situé en zone à risque.
 - Une fiche récapitulative des comportements attendus des parents, avec titre "Les bons réflexes en cas d'accident majeur", sera rendue aux familles. La même fiche est aussi ci-joint, en annexe.
- **Informatique et "B2i"**
 - La classe inoccupée suite à la fermeture a été transformée en salle informatique. Elle est équipée de 15 postes provenant en majorité de l'U.J.F. grâce à l'entremise d'une mère d'élève que nous remercions ainsi que les services techniques de la mairie qui ont fait preuve de diligence pour aménager la classe. Les élèves vont pouvoir préparer le brevet informatique "B2i" et internet nécessaire à l'entrée en 6ème, mais aussi travailler maths et Français avec des supports logiciels.
- **Projet "Shelter Box"**
 - Grâce au bénéfice de la vente des photos de ski la coopérative scolaire est en mesure de financer une boîte de survie "Shelter Box". L'association qui travaille en lien avec des CM2 montera fin juin une tente dans la cour afin de présenter le contenu d'une boîte (tente, matériel) à tous les parents intéressés.

Questions par les parents des élèves:

1. Cantine

- Le prix des repas n'est-il pas trop élevé? Des enfants se plaignent de deux personnes trop sévères: ne se font-ils pas trop gronder? Les fruits sont proposés par moitié ou quart sans possibilité d'en avoir davantage?

Réponse:

- Le Bulletin municipal de rentrée apportait une information détaillée sur le prix des repas, répond Gerald Giraud qui précise que le coût réel d'un repas est environ 12 € et que le maximum payé par les familles est 5,99 € ce qui n'est pas excessif pour des produits frais et de qualité.
- Un dialogue est instauré entre les enseignants et le personnel du périscolaire, certains enfants ne se tiennent pas toujours correctement et un cadre ferme paraît nécessaire dans l'intérêt de tous. Cependant, en cas d'excès, les plaintes des enfants reçoivent une écoute et sont discutées entre Sylvie Branger et Maud Duchosal, directrice du périscolaire.
- Les fruits sont proposés par portions pour éviter le gaspillage mais les enfants ont bien entendu droit à leur portion complémentaire s'ils le souhaitent. Cela vient d'être précisé par le chef M. Stermier au personnel de restauration.

2. Produits de nettoyage

- Est-ce que l'école utilise des produits de nettoyage "biologiques"?

Réponse:

- Dans le courant de l'hiver, des produits écologiques enzymatiques ont été mis en place comme prévu et sont dorénavant utilisés quotidiennement pour le nettoyage des locaux scolaires.
- Toutefois, certains produits "classiques" servent encore lors des nettoyages de fond, notamment pendant les vacances scolaires..

3. Effectifs

- Les classes sont très chargées: une réouverture de classe est-elle envisageable?

Réponse:

- Non, pour le moment malheureusement il n'y a pas d'ouverture possible (les effectives semblent être en baisse).

4. Poste réservé

- Un enseignant partira à la retraite à la rentrée 2010, et son poste est réservé pour un enseignant débutant qui sera en formation un tiers du temps. Les parents et le conseil d'école s'interrogent sur le déroulement de l'année, en souhaitant que cet enseignant soit toujours remplacé par la même personne.

Réponse:

- Le conseil regrette la suppression de l'I.U.F.M., qui permettait aux débutants d'entrer dans le métier plus progressivement par des stages.

5. Projet d'école

- Quel projet pour 2010-2013?

Réponse:

- L'équipe enseignante prépare le projet qui devra être adopté par le conseil d'école à la rentrée 2010. Il comporte 3 axes, qui sont: (a) amélioration des résultats de tous les élèves et réduction des écarts, (b) prise en charge de la difficulté scolaire, (b) ouverture sur les arts et la culture.

6. Pont de l'Ascension

- Est-ce qu'un jour de pont est préconisé?

Réponse:

- Pas de possibilité d'aménagement pour un pont de l'ascension: il y aura donc classe le vendredi.

7. Rythme scolaire

- Qu'en est-il de la réflexion menée par l'académie? La semaine de 4 jours et demi va-t-elle être remise en place ?

Réponse:

- Il n'y a pas de consignes de l'académie dans ce sens à ce jour. Le conseil d'école souhaiterait un raccourcissement de la journée scolaire.

Annexe -- Fiche récapitulative "Les bons réflexes en cas d'accident majeur"

18

S.O.
N°1
20 MAI
2002
NORS-SERE

*PLAN PARTICULIER
DE MISE EN SÛRETÉ
FACE AUX RISQUES MAJEURS*

Annexe 2

INFORMATION DES FAMILLES : LES BONS RÉFLEXES EN CAS D'ACCIDENT MAJEUR

En cas d'alerte



N'allez pas vers les lieux du sinistre. Vous iriez au devant du danger.

**Ecoutez la radio.
Respectez les consignes des autorités.**



**FREQUENCE France Inter :89.9 ou 99.4.....Mhz
(à compléter)**
**FREQUENCE radio locale conventionnée par le préfet :
.....France Bleu Isère.....102.8.....Mhz
(à compléter)**

**N'allez pas chercher votre enfant à l'école
pour ne pas l'exposer ni vous exposer.
Un plan de mise en sûreté des élèves a été prévu
dans son école ou son établissement.**



**Ne téléphonez pas. N'encombrez pas les réseaux.
Laissez les libres pour que les secours
puissent s'organiser.**



**Recevez avec prudence les informations souvent parcellaires ou subjectives
n'émanant pas des autorités (celles recueillies auprès d'autres personnes, par
exemple, grâce à des téléphones mobiles).**